

Charles LACOUR,  
gérant de concession agricole,  
commerçant,  
planteur

Edmond Émile *Charles* LACOUR

Né à Saint-Ambroix (Gard).

Marié à Anne-Marie Valentine Martin. Dont :

Serge Edmond Jacques (Hanoï, 27 mars 1907-Fréjus, 28 septembre 1995), marié à Saïgon, le 20 juillet 1935, avec Yvonne Jeanne Marie Anne Bourrelly (Villeneuve-les-Avignon, Gard, 16 juillet 1913-Fréjus, 5 avril 2001).

Gérant de la concession de l'ingénieur des mines Beauverie à Yên-Bay (1896) et détaillant au même lieu.

Porté sur les listes de la [chambre d'agriculture](#) et de la [chambre de commerce](#) de Hanoï.

Fondé de pouvoirs de [Paris et Mangon](#), négociants à Saïgon (1912).

Créateur d'une plantation d'hévéas à Chanh-phu-hoa (1917).

Associé de [Canque et Lacour](#) (successeur de Paris et Mangon) (1919-1926).

Décédé à Saïgon, en décembre 1937.

N° 1000. — ARRÊTÉ faisant concession provisoire à M. Edouard Beauverie. d'un terrain domanial sis sur le territoire des villages de Yên-bai et Bach-lam, 4<sup>e</sup> territoire militaire.

(*Bulletin administratif de l'Annam et du Tonkin*, 1<sup>er</sup> octobre 1896)

Du 28 octobre 1896

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine, commandeur de la Légion d'honneur.

Vu le décret du 21 avril 1891 ;

Vu l'arrêté du 18 août 1896, réglementant les concessions de terrains ruraux aux français sur le territoire du Tonkin ;

Vu les demandes de concession en date du 20 septembre 1894 et 12 septembre 1895, formulées par M. Édouard Beauverie, ingénieur civil des mines, domicilié à Yên-bai (4<sup>e</sup> territoire militaire) ;

Vu l'avis favorable émis sur cette demande par le lieutenant-colonel commandant le 4<sup>e</sup> territoire militaire ;

Vu l'avis conforme de S. E. le Kinh-luoc ;

Attendu que les formalités légales ont été accomplies et qu'aucune opposition n'a été formulée au cours de l'enquête prescrite par les règlements ;

Sur la proposition du Secrétaire général du Gouvernement général de l'Indo-Chine,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est fait concession provisoire à M. Édouard Beauverie, ingénieur civil des mines, actuellement directeur des mines de Kabine, près Bang-kok (Siam) et représenté par M. Lacour, domicilié à Yên-bay, son mandataire, d'un terrain domanial sis sur le territoire des villages de Yên-bay et Bach-lâm, huyên de Trân-yên (4<sup>e</sup> territoire militaire), d'une superficie approximative de quarante et un hectares, cinquante ares (41 hectares 50 ares).

Le dit, terrain est limité sur le plan ci-annexé par la ligne A B C D E F G H I J K L, il est borné comme suit :

Au Nord, par une ligne fictive partant du point A., indiqué sur le plan ci-joint, courant tangentiellement au bord de la mare de Bach-Lâm, traversant cette mare sur un parcours de 75 m. environ, puis venant couper perpendiculairement la route de Cuong-no, pour contourner à la base le versant septentrional des mamelons qui se trouvent au sud du hameau de Dong-xan ; cette ligne laisse à cette localité toutes les rizières qui l'entourent et aboutit enfin à un sentier qui va de la route de Cuong-no au village au petit Yên-bai ;

À l'Ouest, par ce même sentier, jusqu'au lit de l'ancien Ngoi Yên-bai, puis par le versant occidental des mamelons sis sur la rive gauche de ce même arroyo jusqu'au pont sur lequel passe le grand chemin de ronde vers le fort ;

Au Sud, par ledit chemin de ronde depuis le pont précité jusqu'à sa jonction avec le chemin de Cuong-no ;

À l'Est, par une ligne fictive partant dudit point de jonction, aboutissant à la mare de Bach-lâm après un parcours de 175 mètres environ, le traversant sur une longueur de 150 mètres et courant tangentiellement à sa limite Ouest pour aboutir au point A.

Art. 2. — M. Beauverie devra conserver à Yên-bai, pendant la durée de sa concession provisoire, un domicile auquel pourront lui être faites par l'Administration toutes notifications utiles se rapportant à la dite concession, ou, à défaut du dit domicile être représenté à Yên-bai par un mandataire qui y sera lui même domicilié.

Art. 3. — Les dispositions de l'arrêté du 18 août 1896 relatif aux concessions de terrains ruraux aux français sur le territoire du Tonkin sont applicables à la concession qui fait l'objet du présent arrêté.

Art. 4. — Les formalités d'enregistrement et de transcription du présent arrêté de concession provisoire seront accomplies au bureau du Receveur de l'Enregistrement et des Domaines à Hanoi.

Hanoi, le 28 octobre 1896.

Pour le Gouverneur général absent, et par délégation :

Le Secrétaire général,

Par le Gouverneur général : J. FOURÈS.

Le Secrétaire général,  
J. FOURÈS.

Chambre d'agriculture du Tonkin  
Liste électorale  
(*Bulletin officiel de l'Indochine française*, octobre 1897)

Lacour (Beauverie)	Yên-bay	4 <sup>e</sup> territoire militaire
--------------------	---------	-------------------------------------

Liste des 136 électeurs consulaires français  
ANNÉE 1902  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1902)

81	Lacour [Edmond Emile Charles]	March. au détail	Yên-bay
----	-------------------------------	------------------	---------

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN  
Liste des électeurs  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 19 mai 1902)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 mai 1902)

Lacour (Edmond-Émile-Charles), à Yen-Bay ;  

---

1909 : mort de Beauverie.  

---

Liste les électeurs consulaires de la Cochinchine  
POUR L'ANNÉE 1912  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1912, p. 639-641)

ÉLECTEURS CONSULAIRES EUROPÉENS  
A

147 Paris Mangon (Lacour, fondé de pouvoirs), marchand demi-gros, Saïgon.  

---

Adhésions  
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 11 juin 1924)

MM. Chouquet, Lacour, Rivière, Hérisson et Frassetto, présentés par madame de la Souchère, MM. Berquet, [Canque](#) et Guillemet, sont admis comme membres actifs du Syndicat  

---

Indochine  
**LISTE DES ÉLECTEURS CONSULAIRES FRANÇAIS DE LA COCHINCHINE**  
pour l'année 1924  
(*Les Cahiers coloniaux*, 22 octobre 1924, p. 676)

[Canque](#) et Lacour, marchand en demi-gros, 21, rue Catinat.  

---

Saïgon.

Canque et Lacour, 21, rue Catinat. — Vins et spirit., alimentation.

---

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 septembre 1928)

.....  
Un second accident, dû à l'impéritie des T. P., se produisit hier matin sur la route de Thudaumot.

On sait que les T. P, ont supprimé d'un côté de cette route les arbres qui la bordaient mais au lieu de désoucher, ils ont préféré couper les troncs à 15 ou 20 centimètres du sol.

Le travail était ainsi plus facile mais aujourd'hui, l'herbe ayant repoussé, celle-ci cache complètement les souches qui constituent ainsi de véritables pièges à accidents. C'est ce qui arriva hier.

En voulant doubler une autre voiture et afin d'éviter un accrochage possible, le chauffeur de la Delaunay-Belleville de M. Lacour, qui revenait de sa plantation, appuya sur le talus.

Il n'avait pu apercevoir la souche traîtresse : aussi, le train avant de la voiture fut, pour ainsi dire, fauché et alla retrouver les roues arrières tandis que le châssis se piquait en terre.

M. Lacour fut projeté hors de la voiture et reçut ainsi de nombreuses contusions tandis que le chauffeur était blessé au bras.

Ne pourrait-on enlever complètement ces souches qui pourront être la cause de nouveaux et graves accidents.

Nous le demandons à l'Administration.

---

[Cercle sportif saïgonnais](#)

(*Saïgon Sportif*, 13 septembre 1929)

Admissions.

À titre de membres actifs

M. Serge-Lacour, Edmond [Lacour (Serge-Edmond-Jacques), fils de Charles lacour, planteur d'hévéas], employé maison Delpeyrat, présenté par MM. Rouzaud et Murat.

---

Une page de la colonisation française

---

UNE MANIFESTATION DE SOLIDARITÉ ANNAMITE  
à [PHU-RIÈNG](#)

---

TENTATIVE DE RÉBELLION ?  
PROPAGANDE COMMUNISTE ? NON !  
MISÈRE ? OUI.

(*La Tribune indochinoise*, 10 février 1930)

.....

Voici Gadinh, un peu plus loin du pont de Binh-loi, notre auto tourne à gauche, et c'est Laithiêu, Thudaumot Cinq kilomètres à partir de ce centre, des plantations d'hévéas succèdent aux plantations d'hévéas sans interruption, à perte de vue : ici celle de M. Lacour, là de M Canque, un peu plus loin celle de M. Duzan. Des millions de capitaux enfouis, une affaire d'or, des vies humaines sacrifiées...

### SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC

(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 8 août 1930)

#### MEMBRES (1930)

Lacour, négociant, 147, rue Paul-Blanchy, Saïgon.

### ANNUAIRE

DU SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE  
juin 1931

#### PLANTATION LACOUR

Propriétaire : Charles Lacour.

Commune de Chanh-phu-hoa.

Canton de Binh-hung.

Voie d'accès : route Coloniale n° 13.

Distance de Saïgon : 50 km. environ.

Nature du terrain : terre grise.

Année de la première mise en culture : 1917.

Superficie globale : (voir ci-avant, province de Thudâumôt n° 70).

Méthode de culture : labours annuels, sans plantes de couverture.

Méthode de saignée : journalière, au 1/4 de la circonférence de l'arbre.

Main-d'œuvre : locale provenant des villages environnants (40 coolies femmes et hommes et 1 chef).

Immeubles et installations : constructions provisoires, paillotes, usines, fumoir, magasin et bureau-baraquement pour coolies, parc à bœufs, fosses à fumier, puits.

Matériel agricole : charrettes et charrues à traction animale.

Cheptel : 10 bœufs.

Production annuelle : 20.000 kg.

#### PROVINCE DE THUDAUMOT

N°	PLANTATION	PROPRIÉTAIRE ou DIRECTEUR		SUPERFICIE	
		NOM	ADRESSE	TOTALE	PLANTÉE
70	Lacour	Lacour	Saïgon, 147, r. P.-Blanchy	75 50	66 1765

Les obsèques de M. Charles Lacour  
(L'Avenir du Tonkin, 11 décembre 1937)

C'est en présence d'une affluence nombreuse d'amis et de connaissances qu'ont eu lieu ce matin les obsèques de M. Charles Lacour, planteur.

M. Lacour entra, il y a quelques jours, à la Clinique Angier et, malgré les soins dévoués que lui prodigua les praticiens, il décéda avant-hier, enlevé à l'affection des siens.

La levée du corps fut faite, à la clinique ; l'absoute fut donnée par le R. P. Tricoire à la cathédrale ; le cortège se dirigea au cimetière, de la rue des Massiges.

À tous ceux que ce deuil afflige, nous renouvelons nos condoléances émues.

---

M. C. LACOUR

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 12 décembre 1937)

Un très ancien Saïgonnais, M. Charles Lacour, s'est éteint à la clinique Angier, lundi dernier. M. Lacour avait occupé, il y a près de vingt ans, une place importante dans le commerce saïgonnais, avec la maison Canque et Lacour.

Il s'était ensuite occupé d'hévéaculture. C'était un homme très instruit, aussi modeste que charmant.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

---

[Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine](#)

Assemblée générale du 6 avril 1938

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 16 avril 1938)

Messieurs,

Au milieu de nous, nous avons vu disparaître nos amis et collègues Louis Coué, Heumann, Tran-van-Phong, Marcuard, [Lacour](#), Trombetta, Bui-thé-Xuong [adm. Hévéas de Xuan-Loc], Gigaud de St-Martin. Que de souvenirs évoquent parmi nous ces précurseurs de l'hévéaculture, ces travailleurs qui collaboraient avec tant de dévouement et de ferveur à nos travaux !

---

MEMBRES (1942)

(*Bulletin de l'Association des planteurs de caoutchouc*, 11 mars 1942)

PLANTATIONS

Lacour Serge, 147, rue P.-Blanchy, Saïgon.

---